Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SRI AGEING POPULATION, un compartiment de GENERALI INVESTMENTS SICAV

Classe : E, Part : X (Capitalisation) ISIN : LU1234787544

Cette SICAV est gérée par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de générer une appréciation du capital à long terme en investissant dans des actions de sociétés satisfaisant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sélectionnés par le biais d'un processus d'analyse, défini et respecté par le Gestionnaire financier, parmi des secteurs identifiés comme ceux qui pourraient le plus bénéficier de la tendance démographique à long terme du vieillissement de la population.

Le Fonds investira au moins 90 % de son actif net en actions cotées émises par des sociétés européennes satisfaisant aux critères ESG. Aux fins du Fonds, les sociétés européennes sont des sociétés cotées sur une Bourse ou constituées en Europe.

Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des Instruments du marché monétaire, des titres de créance d'État, des titres de créance d'entreprises, des obligations convertibles et des droits de participation ne se focalisant pas sur le développement durable et émis par des sociétés européennes.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers et dérivés à des fins de couverture, de gestion de portefeuille efficiente et d'investissement.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts ne donne lieu à aucun dividende.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds aux marchés d'actions explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Le Fonds négocie des transactions sur dérivés avec diverses contreparties. Il existe un risque que les contreparties ne soient plus en mesure d'honorer leurs obligations de paiement.

Risque opérationnel et risque lié à la conservation des titres : Le Fonds pourrait être victime de fraude ou de tout autre acte criminel. Il pourrait également subir des pertes suite à des malentendus ou à des erreurs de la part de collaborateurs de la Société de Gestion, de la banque dépositaire ou de parties externes. Finalement, la gestion ou la conservation de ses encours pourraient être impactées par des évènements extérieurs tels que des incendies, des désastres naturels, etc...

Finance durable : Il n'existe actuellement aucun cadre universellement accepté ni aucune liste de facteurs à prendre en compte pour s'assurer que des investissements sont durables. Le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est toujours en cours de développement. L'absence de normes communes pourrait se traduire par l'adoption d'approches différentes pour fixer et atteindre les objectifs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'application de critères ESG au processus d'investissement pourrait exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons non financières et par conséquent faire renoncer à des opportunités de marché qui seraient accessibles à des fonds qui ne respectent pas de critères ESG ou de durabilité.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**5 %**
Frais de sortie	**3 %**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**2,41 %**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Non applicable**

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage des frais courants se base sur les frais des 12 mois précédents, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les frais de portefeuille liés aux opérations, à l'exception des frais payés au dépositaire et tout frais d'entrée/de sortie versé à un organisme de placement collectif sous-jacent.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse **www.generali-investments.lu**.

Performances passées

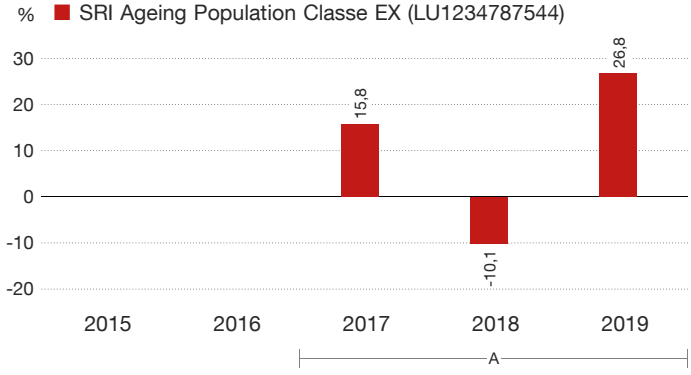

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés sur le Fonds, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds : 12 octobre 2015.
Date de lancement de la part de Fonds : 19 février 2016.
Les performances passées ont été calculées en EUR.

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

A La politique d'investissement a changé le 10/07/2017

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante : **GILfundInfo@generali-invest.com**.

La SICAV est divisée en compartiments multiples. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV. Le prospectus concerne tous les compartiments de la SICAV. Son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 8 du Prospectus.

Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les détails à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, comprenant, entre autres, une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des bénéfices, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet **www.generali-investments.lu** et un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est également disponible sans frais pour les investisseurs qui en font la demande auprès du siège social de la Société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet : **www.generali-investments.lu**.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2 mars 2020.

GENERALI INVESTMENTS